

S.C.P. ACTANORD – DOCO – CAZIN – VAN AUTREEVE – DEGUINES – WALLART – MOREAU

25 mars 2022, transformation sans dissolution

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 24 janvier 2022, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

La transformation en société civile professionnelle de la société par actions simplifiée « ACTANORD – DOCO – CAZIN – VAN AUTREEVE – DEGUINES – WALLART – MOREAU», titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de Dunkerque (Nord), d'un office d'huissier de justice à la résidence de Valenciennes (Nord), et de deux offices d'huissier de justice à la résidence de Lille (Nord), est devenue définitive.

Huissier(s) de justice exerçant au sein de la structure :

Brieuc CAZIN, Jennifer DEGUINES, Thierry DOCO, Caroline MOREAU, Sylvie VAN AUTREEVE, Jérémy WALLART, Valérie WESTFAL.

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)